

Communiqué de presse

Conférence régionale : le CAF recommande une votation pour la fin 2011

Bienne, le 9 novembre 2010

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) maintient son soutien au projet de réalisation de la conférence régionale mais il recommande la prudence dans sa mise en œuvre. Toute précipitation doit être évitée d'ici la votation populaire prévue pour 2011, pour empêcher tout risque de rejet dans le Jura bernois, une confusion avec la Question jurassienne ou encore un résultat imposé à la minorité francophone contre son gré. Réuni jeudi 4 novembre 2010 en séance plénière, le CAF s'est également adressé à la Confédération dans l'espoir d'ouvrir une porte à un subventionnement fédéral du Festival du Film français d'Helvétie (FFFH).

Consulté par la Ville de Bienne et par les autorités régionales sur la proposition de réalisation de la Conférence régionale Biel/Bienne – Jura bernois – Seeland (BBSJB), le CAF a pris position de manière favorable. Il reste persuadé que la conférence régionale est un bon instrument, qui simplifiera quelque peu des institutions régionales trop complexes tout en rapprochant le Jura bernois du Seeland, avec un rôle de charnière pour Bienne, membre des deux sous-conférences. Le CAF conseille toutefois au canton de se donner le temps de mener campagne pour convaincre la population et les communes. Organiser une votation populaire à la mi-2011 paraît prématuré au CAF, qui recommande d'au moins attendre la fin de l'année. Par sa complexité, par la présence dans le Jura bernois d'institutions régionales supplémentaires et par crainte d'un grand ensemble bilingue, la conférence régionale doit être expliquée aux électeurs pour éviter tout réflexe de peur. C'est ce qu'a fait le maire Hans Stöckli, convié à donner un exposé au sujet de la conférence régionale devant le CAF réuni en assemblée plénière.

Le CAF souhaite aussi éviter toute confusion entre la votation sur la conférence régionale et le processus de réflexion en cours sur l'avenir de la région interjurassienne, pour lequel des échéances importantes sont prévues en 2011 (remise de l'étude complémentaire Bienne – Jura bernois, prise de position finale du CJB sur la question de l'avenir de la région, etc.). Le CAF demande par ailleurs des précisions sur le projet, en particulier quant aux garanties accordées aux francophones dans les commissions et autres organes qui forment la conférence régionale. Le rôle du CAF face à cette nouvelle structure doit aussi être clarifié, dans les domaines où une interférence est probable.

Pour des soutiens fédéraux et jurassiens bernois

Le CAF a par ailleurs adressé une prise de position à l'Office fédéral de la culture, au sujet du Message fédéral pour la culture pour 2012 à 2015, dans le cadre d'une procédure d'audition. Le CAF souhaite ouvrir la possibilité à un subventionnement de festivals de cinéma à caractère bilingue, rapprochant les communautés linguistiques, comme le fait le Festival du film français d'Helvétie (FFFH). Dans le domaine culturel toujours, le CAF a pris connaissance avec grande satisfaction du soutien de principe promis par le Conseil du Jura bernois (CJB) au projet de dynamisation des arts de la scène francophone à Bienne, par le biais notamment de l'actuel projet de gestion culturelle du Théâtre Palace par les Spectacles français. Enfin, le Plénum du CAF a validé une quarantaine de préavis de subventions émis par sa Section des affaires culturelles (SAC) depuis la précédente séance plénière.

Des garanties pour le bilinguisme

La séance plénière du 4 novembre a permis au CAF de se prononcer également sur une série d'autres thèmes, dont la révision de la Loi sur les communes, qui prévoit de favoriser les fusions de communes. Le CAF met en garde en cas de fusion avec une commune du

district bilingue de Bienne : une garantie doit alors être offerte au bilinguisme communal. Le CAF a pris connaissance avec grande satisfaction du Concept sur le bilinguisme mis en place récemment par le Centre hospitalier de Bienne (CHB) ; des contacts ont eu lieu entre le CHB, le CAF et le Forum du bilinguisme, pour continuer à améliorer la place du français dans cet établissement régional, en prévision notamment de la nouvelle Planification hospitalière, sur laquelle le CAF sera prochainement consulté. A noter enfin que le CAF s'intéresse à la place des langues dans l'administration cantonale et lors de manifestations officielles publiques organisées par le canton dans le district bilingue de Bienne ; suite à un postulat déposé en 2010 au Conseil de ville biennois, des contacts ont été pris avec le canton de Berne à ce sujet.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

La présidente :



Béatrice SERMET-NICOLET

Le secrétaire général :



David GAFFINO

Note aux rédactions :

Vous pouvez consulter tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position) sur son site Internet : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- *Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente du CAF : 032 341 86 10 ou 079 209 34 35*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65*